

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 10 décembre (10/12/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 04 décembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTES :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

Madame GAYET est nommée secrétaire de séance.

35 – 10 décembre 2020

35. Construction de deux terrains de Padel – demande de subventions

Rapporteur : Monsieur LERMINEZ.

Considérant la nécessité de diversifier les activités sportives de Moissac et vu l'engouement pour la pratique du padel,

Considérant que le projet est estimé à 115 708 € HT (soit 138 849,60 € TTC),

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par la Région Occitanie, le Conseil Départemental du Tarn et Garonne, la Communauté de Communes Terres des Confluences, la Fédération Française de Tennis et le club de tennis de Moissac.

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
TRAVAUX	115 708,00 €	138 849,60 €
Total	115 708,00 €	138 849,60 €

RECETTES		
Partenaires	%	MONTANTS
REGION OCCITANIE	20%	23 141,60
CONSEIL DEPARTEMENTAL 82	15%	17 356,20
FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	15%	17 356,20
TENNIS CLUB MOISSAC	10%	11 570,80
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DES CONFLUENCES	20%	23 141,60
Commune	20%	23 141,60
TOTAL	100%	115 708,00 €

Vu le projet et le plan de financement,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 32 voix pour et 1 voix contre (M. VELA),**

APPROUVE le projet et le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de la Région Occitanie, du Conseil Départemental du Tarn et Garonne, de la Communauté de Communes Terres des Confluences, de la Fédération Française de Tennis et du club de tennis de Moissac

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 14 décembre 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :